



Rapport d'analyse Page 1 / 2  
Édité le : 04/04/2019

SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE  
LES YOUX  
63520 ESTANDEUIL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b> LSE19-49112		<b>Analyse demandée par :</b> ARS DT du PUY-DE-DOME	
<b>Identification échantillon :</b> LSE1904-10560-1		<b>N° Prélèvement :</b> 00176538	
<b>N° Analyse :</b>	00177101		
<b>Nature :</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	BOURG	<b>Code PSV :</b> 000002369	
<b>Localisation exacte :</b>	DISSARD COLETTE, SALLE D'EAU, ROBINET MÉLANGEUR		
<b>Dept et commune :</b>	63 MAUZUN		
<b>UGE :</b>	0335 - SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b> D12+	<b>Motif du prélèvement :</b> CS
<b>Nom de l'exploitant :</b>	SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE LES YOUX 63520 ESTANDEUIL		
<b>Nom de l'installation :</b>	SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 001962
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 01/04/2019 de 09h35 à 09h35 Réceptionné le 01/04/2019 à 18h47 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / HOLUBEC Julien Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 01/04/2019 à 19h19

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Température de l'eau	63D12+@	10.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#
pH sur le terrain	63D12+@	7.8	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D12+@	546	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200 1100	#
Chlore libre sur le terrain	63D12+@	0.08	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	63D12+@	0.12	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Microorganismes aérobies à 36°C	63D12+@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Microorganismes aérobies à 22°C	63D12+@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes à 36°C	63D12+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0 #
Escherichia coli	63D12+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D12+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Aspect de l'eau	63D12+@	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	63D12+@	0 Chlore	-	Qualitative			
Saveur	63D12+@	0 Chlore	-	Qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	63D12+@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887		15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	63D12+@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887		#
Turbidité	63D12+@	0.35	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027		2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Cations</b>							
Ammonium	63D12+@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10 #
<b>Anions</b>							
Nitrates	63D12+@	13.6	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50	#

63D12+@

ANALYSE (D12+=D1+NO3) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2017)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Alice MARTINHO  
Directeur Technique Adjoint Biologie

